



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ  
Bureau des affaires juridiques et du droit de l'environnement**

Digne-les-Bains, le **27 JAN. 2026**

La Préfète des Alpes-de-Haute-Provence

à

Monsieur le Maire de Les Omergues

04200 Les Omergues

[mairielesomergues@orange.fr](mailto:mairielesomergues@orange.fr)

Affaire suivie par : Pierre MAJOLET  
Tel : 04.92.36.73.12  
Mél : pierre.majolet@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

**Objet :** Notification d'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites  
- Formation des sites et des paysages

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AR

Je vous informe que la commission en objet a rendu deux avis concernant les projets que vous avez présentés le 21 janvier 2026 :

- Projet de parc photovoltaïque au lieu-dit « La Lauzette » : avis défavorable à la majorité.
- Projet de parc photovoltaïque au lieu-dit « La Viérasse » : avis défavorable à la majorité.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute précision.

Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

**Xavier PANNECOUCKE**